



**Rapport annuel et
comptes annuels 2008
de la Caisse de pension SHP**
(version abrégée)





Rapport annuel 2008 du Conseil de fondation

L'exercice 2008 a été marqué par la crise financière internationale qui a également eu des répercussions sur la Caisse de pension SHP. Les turbulences sur les marchés des capitaux ont eu une incidence certaine sur le degré de couverture qui s'établissait à 99.04% à fin 2007 pour baisser à 86.93% à fin 2008. Un degré de couverture en dessous de 100% signifie que les engagements vis-à-vis des assurés ne sont plus pleinement couverts par la fortune. Les rentes sont cependant assurées à moyen et court terme. Comme tous les engagements ne sont pas exigibles simultanément, la stratégie de placement doit être organisée afin que le degré de couverture atteigne 100% à nouveau, ainsi, dès que les marchés financiers se seront redressés, les engagements vis-à-vis des assurés, seront pleinement couverts par les actifs financiers.

En cas de forte insuffisance de couverture, il faut que le conseil de fondation, en collaboration avec l'expert, engage pour la prévoyance professionnelle, conformément aux dispositions de l'office fédéral des assurances sociales (OFAS), des **mesures d'assainissement**. En accord avec l'expert, les mesures suivantes ont été décidées avec effet à compter du **1er juillet 2009**:

- **Réduction du taux d'intérêt sur l'avoir de vieillesse surobligatoire de 1%**
- **Prélèvement d'une cotisation d'assainissement de 1% sur le salaire assuré selon la LPP**

Les mesures d'assainissement engagées seront révisées au plus tôt le 1.1.2011. Le conseil de fondation a également donné son accord pour modifier le règlement de liquidation partielle ainsi que la stratégie de placement.

Pour le conseil de fondation, la première priorité réside dans la reconstruction et l'amélioration de la capacité de risque de la Caisse de pension SHP. Pour que la capacité de risque soit suffisante, il faut au moins atteindre un degré de couverture de 110% afin de protéger les intérêts des assurés actifs, mais aussi ceux des personnes retraitées.

La stratégie de placement plutôt défensive de la Caisse de pension SHP correspond à sa capacité de risque, grâce à une diversification solide, en écartant les risques supplémentaires dus à des produits de placement spéculatifs. C'est ainsi que durant l'exercice de référence 2008, avec une performance globale de -10.9%, nous avons au moins réussi à éviter de plus grands dommages. En raison du long terme des obligations, la Caisse de pension SHP peut, en tant qu'institut de prévoyance reconnue pour le 2ème pilier, supporter des évolutions négatives sur les marchés des capitaux comme c'est le cas pour l'exercice de référence 2008. Le degré de couverture présente seulement un point de vue à court terme de l'économie financière et ne tient compte que de la valorisation aux cours du marché du passif du bilan. Pour évaluer le profil de risque d'une caisse de pension, le rapport entre les assurés actifs et les personnes retraitées est tout autant significatif. Ce rapport est de 82/18% ce que l'expert pour la prévoyance professionnelle considère comme très bon. La Caisse de pension SHP a heureusement enregistré en 2008 une croissance de l'effectif des assurés. Il a augmenté au cours de l'exercice 2008 de 4'421 à 4'846, ce qui correspond à une croissance de 425 assurés ou à 9.6%. Durant cette même période, le nombre des personnes retraitées a augmenté de 43 ou de 5.36% pour atteindre 845 Personnes. Selon la décision du Conseil fédéral, les avoirs LPP seront rémunérés à partir du 1er janvier 2009 par 2%. (2008 par 2.75%) Selon



la situation des marchés financiers, il faut s'attendre à ce que le taux d'intérêt minimal LPP soit de nouveau au centre des discussions politiques en automne 2009. En ce qui concerne le taux de conversion en rente, la Caisse de pension SHP se conformera aux prescriptions légales, qui prévoient que ce taux soit progressivement abaissé jusqu'en 2013 pour atteindre 6.8%. Pour la Caisse de pension SHP, le taux de conversion en rente est valable pour l'ensemble des avoirs de vieillesse, même si pour la partie subobligatoire, il serait possible d'appliquer un taux de conversion plus bas.

En, raison de l'actuelle insuffisance de couverture, il faut partir du principe que la Caisse de pension SHP ne sera pas en mesure, au cours des prochaines années, d'accorder des améliorations de prestations, car la caisse ne disposera pas des ressources nécessaires.

Il n'a pas encore été possible de réaliser le transfert des assurés du plan de prévoyance 1 vers le plan de prévoyance 2b, car il en aurait résulté pour les assurés de trop fortes fluctuations individuelles dans les prestations. Afin de continuer à éliminer l'origine des pertes, grâce à la différence de la rémunération entre 4% (plan 1) et le taux d'intérêt minimal LPP de 2% (plan 2b), la participation supplémentaire pour la garantie d'intérêt a été augmentée dans le plan 1, en date du 1.1.2009, de 1.5% à 3.2%.

Au cours de l'exercice de référence, un « guichet 24 heures » a été ouvert sur notre page d'accueil (www.pkshp.ch). Les membres peuvent désormais opérer directement à l'écran des simulations concernant les effets de différents cas (versement anticipé-EPL, rachat, changement de salaire, etc.). Une caisse de pension administre d'importants avoirs. Les assurés veulent que leurs avoirs de

prévoyance soient investis de manière sûre et professionnelle. Les conséquences de la crise financière mondiale ont exigé du conseil de fondation et de la commission des placements, au cours de l'exercice 2008, une attention toute particulière quant à l'utilisation du capital de prévoyance et a suscité des discussions très vives sur les risques supplémentaires possibles. Il s'agissait d'identifier les risques, de les évaluer, de les gérer à l'aide de mesures appropriées et de les surveiller. Pour ce faire, les organes de direction de la Caisse de pension SHP pouvaient compter sur la compétence et la longue expérience de PPCmetrics, un bureau de consultants reconnu et spécialisé dans la gestion de patrimoine grâce à leur expérience dans le domaine de la prévoyance professionnelle, ainsi qu'à celle d'Hewitt, en tant qu'expert pour la prévoyance professionnelle. Notre vive gratitude va à tous les participants pour leur engagement intensif au cours de l'année 2008.

Zurich, en mars 2009

Le Conseil de fondation

Kurt Jakober

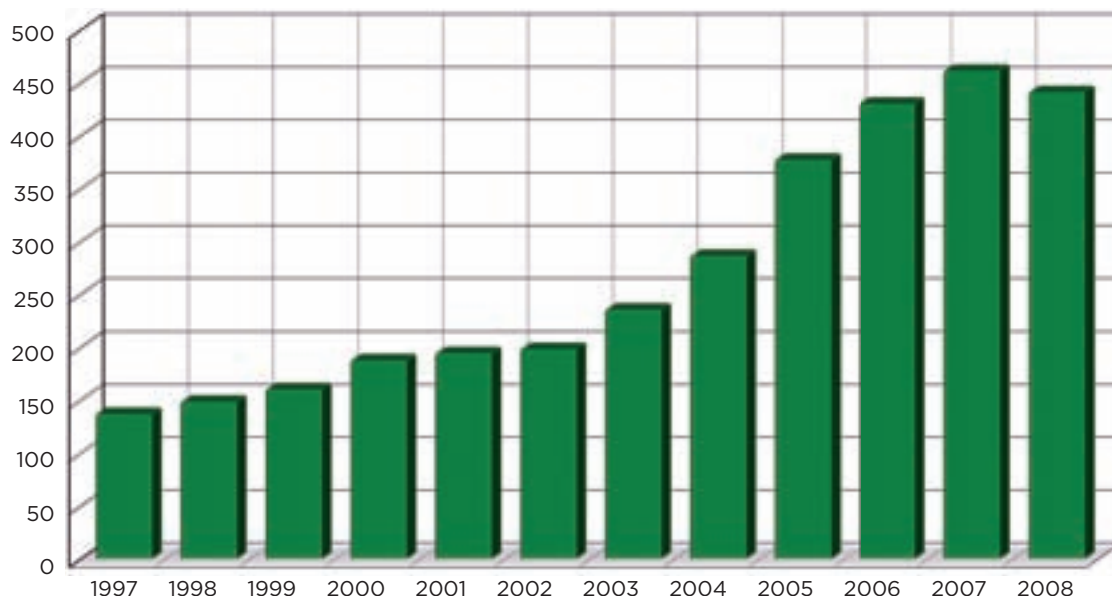
Président

Ruth Oehninger

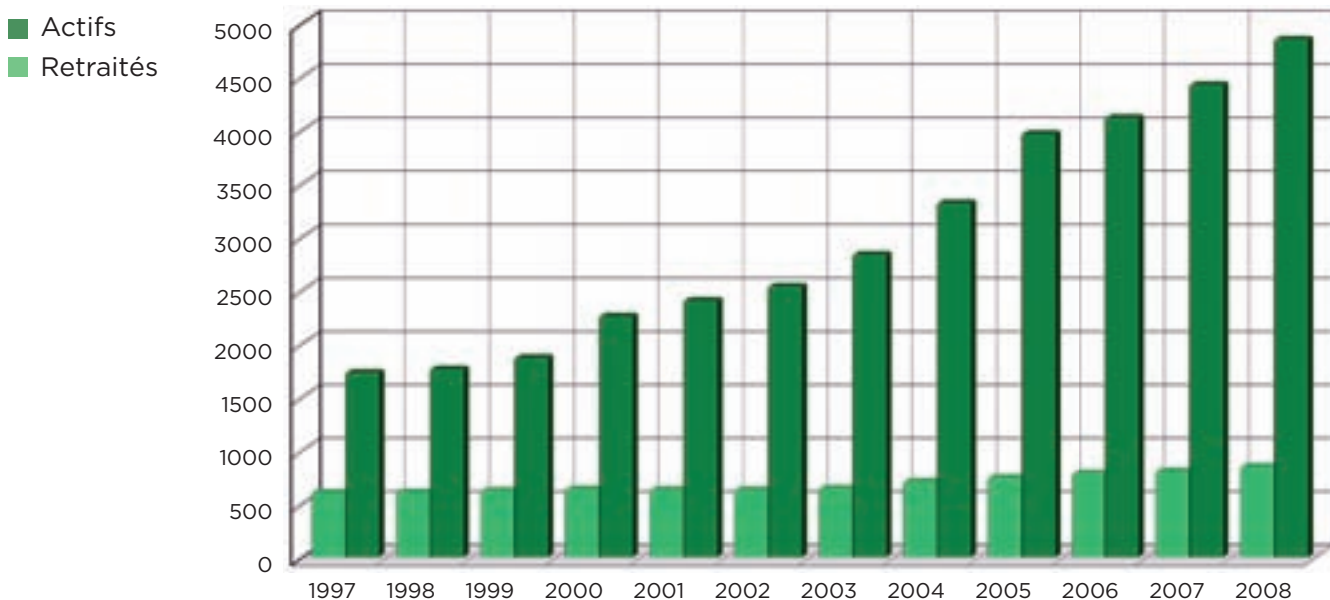
Vice-présidente



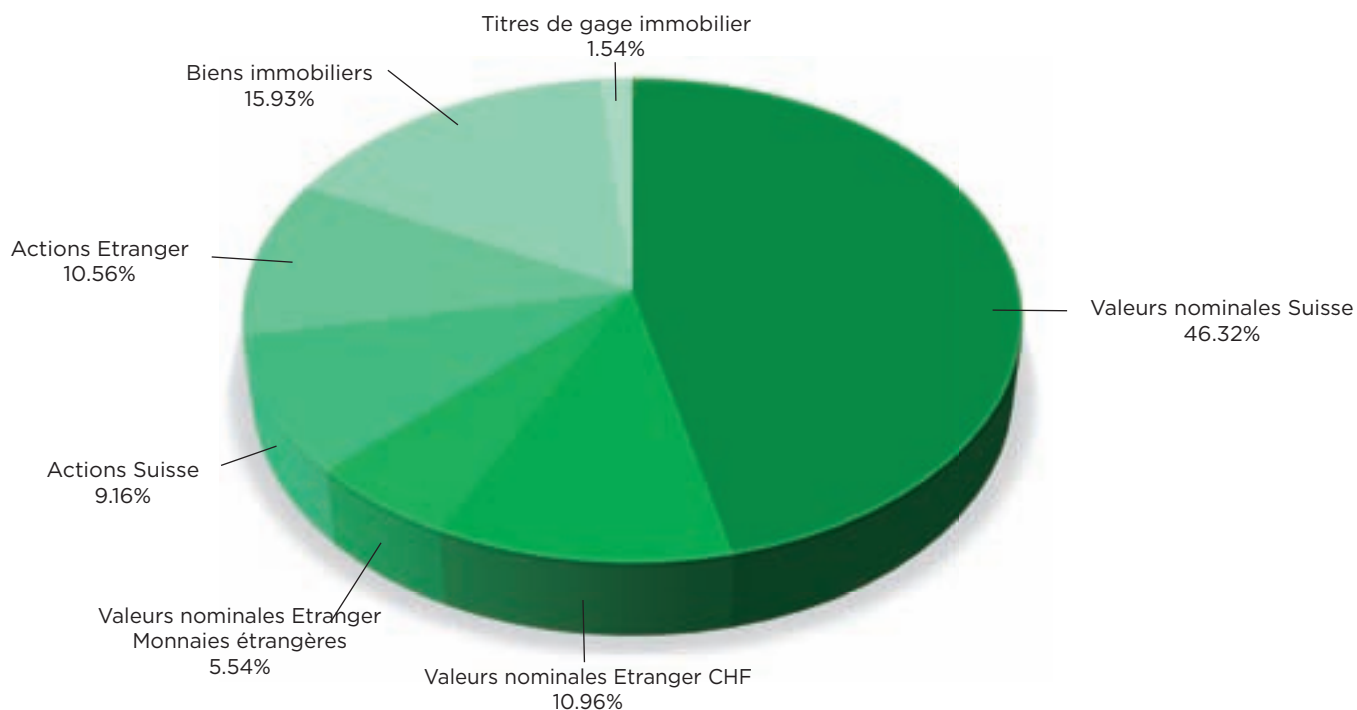
Evolution du capital en millions de CHF



Evolution du nombre d'assurés



Répartition du capital au 31 décembre 2008





BILAN	31.12.2008	31.12.2007
ACTIFS	CHF	CHF
Immobilisations en capital	440'643'951.03	460'966'752.74
Placements financiers	432'290'068.61	453'644'372.67
Liquidités	25'121'813.23	14'213'324.37
Obligations CHF	170'581'333.89	186'011'125.71
Obligations étrangères CHF	48'282'156.50	35'386'441.16
Obligations étrangères monnaies étrangères	24'413'719.63	24'157'163.57
Actions nationales	40'371'286.84	41'808'601.05
Actions étrangères	46'538'735.11	58'558'312.77
Biens immobiliers	70'194'572.73	87'009'486.80
Hypothèques	6'786'450.68	6'499'917.24
Créances	8'353'882.42	7'322'380.07
Employeurs	7'204'064.55	6'199'078.75
Impôt anticipé	1'135'033.72	1'057'741.32
Divers	14'784.15	65'560.00
Comptes de régularisation d'éléments de l'actif	65'000.00	15'416.65
Biens mobiliers	1.00	1.00
Total des actifs	440'708'952.03	460'982'170.39
PASSIFS		
Engagements	16'556'545.10	18'580'671.60
Libres passages et pensions de retraite	8'211'643.65	17'914'615.40
Libre passage des assurés avec changement de plan	6'540'200.65	0.00
Autres engagements	1'734'718.65	596'074.05
Engagement vis-à-vis des employeurs	69'982.15	69'982.15
Comptes de régularisation d'éléments du passif	83'800.00	381'800.00
Réserve de cotisations d'employeurs	1'367'969.05	1'493'465.40
Réserve de cotisations sans renonciation à leur utilisation	1'367'969.05	1'493'465.40
Provisions non techniques	478'438.60	478'438.60
Fonds d'aide	478'438.60	478'438.60
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	485'708'336.95	444'306'221.30
Capital de prévoyance, assurés actifs, Plan 1	111'843'017.00	125'936'506.00
Capital de prévoyance, assurés actifs, Plan 2a	22'061'764.95	25'886'649.00
Capital de prévoyance, assurés actifs, Plan 2b (Capital de prévoyance, assurés actifs)	240'798'084.00 (374'702'866)	190'654'057.30 (342'477'212)
Capital de prévoyance, pensionnés	98'684'375.00	92'183'844.00
Provisions techniques	12'321'096.00	9'645'165.00
Réserve de fluctuation de valeur	0.00	0.00
Capital autorisé (insuffisance de la couverture)	-63'486'137.67	-4'258'426.51
Situation en début de période	-4'258'426.51	0.00
Excédent de recettes	-59'227'711.16	-4'258'426.51
Total des éléments du passif	440'708'952.03	460'982'170.39

COMPTE D'EXPLOITATION**2008****2007**

CHF

CHF

Cotisations et apports courants et autres**59'112'748.80****49'933'979.90**

Cotisations employés Plan 1	4'416'188.60	4'664'554.30
Cotisations employeurs Plan 1	5'857'468.45	6'169'816.20
Cotisations d'épargne employés Plans 2b	9'431'636.25	7'165'419.20
Cotisations d'épargne employeurs Plans 2b	11'281'921.55	8'765'376.45
Cotisations d'épargne employés Plans 2a	1'030'210.50	1'011'725.70
Cotisations d'épargne employeurs Plans 2a	1'531'841.10	1'456'162.30
Cotisations risques employés Plans 2b	2'595'038.35	1'951'249.30
Cotisations risques employeurs Plans 2b	2'988'839.05	2'274'940.70
Cotisations risques employés Plans 2a	276'501.20	270'316.30
Cotisations risques employeurs Plans 2a	390'633.85	378'776.70
Apports uniques et montants de rachat Plan 1	1'396'717.70	1'887'697.90
Apports uniques et montants de rachat Plan 2b	13'942'623.00	11'067'765.60
Apports uniques et montants de rachat Plans 2a	114'768.35	167'374.35
Cotisations supplémentaires pour garantie d'intérêt Plan 1	1'234'162.00	1'330'369.35
Cotisations frais administratifs Plan 1	230'850.00	0.00
Cotisations frais administratifs Plan 2b	572'240.00	364'000.00
Cotisations frais administratifs Plan 2a	89'100.00	81'364.25
Apports au capital de prévoyance Retraités	1'591'786.05	176'378.15
Apports à la réserve de cotisations Employeurs	140'222.80	750'693.15

Prestations d'entrée**50'821'591.55****57'262'062.10**

Apports de libre passage Plan 1	6'521'858.65	13'183'228.55
Apports de libre passage Plan 2a	4'247'582.50	2'695'202.30
Apports de libre passage Plan 2b	39'608'451.95	40'484'010.45
Versements encaissements EPL anticipés / divorce Plan 1	239'916.35	283'271.50
Versements encaissements EPL anticipés / divorce Plan 2a	30'280.10	217'973.20
Versements encaissements EPL anticipés / divorce Plan 2b	173'502.00	398'376.10

Flux provenant de cotisations et de prestations d'entrée**109'934'340.35****107'196'042.00****Prestations réglementaires****-11'584'072.00****-9'955'652.70**

Pensions vieillesse	-6'288'482.00	-5'791'452.00
Pensions relais	-68'732.00	-77'076.00
Pensions versées aux survivants	-219'380.00	-187'944.00
Pensions versées aux orphelins	-38'728.00	-37'508.00
Pensions d'invalidité	-1'594'682.00	-1'450'689.00
Pensions versées aux enfants des invalides	-72'101.00	-71'133.00
Prestations en capital au moment de la mise à la retraite Plan 1	-491'458.80	-898'668.10
Prestations en capital au moment de la mise à la retraite Plans 2a	-253'380.45	0.00
Prestations en capital au moment de la mise à la retraite Plans 2b	-2'446'467.25	-1'441'182.60
Prestations en capital en cas de décès et d'invalidité Plans 2b	-110'660.50	0.00

Prestations extra-réglementaires**0.00****0.00****Prestations en cas de sortie****-64'591'413.10****-59'887'259.95**

Prestations de libre passage en cas de sortie Plan 1	-30'218'306.90	-30'913'792.00
Prestations de libre passage en cas de sortie Plan 2a	-9'528'777.90	-9'281'875.50
Prestations de libre passage en cas de sortie Plan 2b	-22'247'375.90	-15'841'634.95
Encaissements EPL anticipés / divorce Plan 1	-786'755.50	-1'536'210.00
Encaissements EPL anticipés / divorce Plan 2a	-412'000.00	-1'345'023.00
Encaissements EPL anticipés / divorce Plan 2b	-1'386'603.60	-1'050'823.95
Autres prestations réglementaires	-11'593.30	82'099.45

Prestations de sortie et d'encaissements anticipés**-76'175'485.10****-69'842'912.65**

COMPTE D'EXPLOITATION**2008****2007**

CHF

CHF

	2008	2007
	CHF	CHF
Liquidation / constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations	-41'276'585.95	-45'067'311.90
Liquidation / constitution de capital de prévoyance Assurés actifs Plan 1	14'083'204.00	9'759'179.00
Liquidation / constitution de capital de prévoyance Assurés actifs Plan 2a	4'538'828.90	5'480'097.10
Liquidation / constitution de capital de prévoyance Assurés actifs Plan 2b	-44'344'894.25	-47'346'768.95
Liquidation / constitution de capital de prévoyance Retraités	-6'500'531.00	-8'386'855.00
Liquidation / constitution de provisions techniques	-2'675'931.00	839'615.00
Rémunération du capital épargne	-6'502'792.30	-4'798'331.50
Réserves des cotisations employeurs	125'529.70	-614'247.55
Dépenses d'assurance	-209'353.45	-297'600.00
Primes d'assurance	-56'434.70	-99'600.00
Cotisations à des fonds de garantie	-152'918.75	-198'000.00
Résultat net dû à la partie Assurance	-7'727'084.15	-8'011'782.55
Résultat net dû au placement du capital	-49'287'742.32	-3'877'516.69
Intérêts bancaires	725'561.28	442'477.72
Intérêts sur avoirs + prêts	-83'702.70	-74'670.10
Obligations	9'838'362.33	-411'952.99
Actions	-45'971'223.43	1'867'952.92
Biens immobiliers	-13'484'197.62	-4'802'941.75
Hypothèques	334'953.24	147'279.39
Dépenses d'administration placement des capitaux	-647'462.07	-1'029'243.83
Intérêts sur réserve de cotisations employeurs	-33.35	-16'418.05
Dépenses d'administration	-2'212'884.69	-2'011'028.85
Dépenses d'administration	-1'356'124.44	-1'362'694.40
Dépenses de marketing et publicitaires	-856'760.25	-648'334.45
Excédent de recettes avant constitution de réserves de fluctuation de valeur	-59'227'711.16	-13'900'328.09
Constitution de réserves de fluctuation de valeur	0.00	9'641'901.58
Excédent de recettes	-59'227'711.16	-4'258'426.51



Organe de la SHP au 31 décembre 2008:

Conseil de fondation

Représentants des employeurs

Kurt Jakober, Zuzgen, président
Claudine Tesan, Berne, secrétaire
Stefan Güntensperger, Bad Zurzach

Représentants des employés

Ruth Oehninger Meile, Zurich, vice-présidente
Hanspeter Illi, Erlinsbach
Bernadette Niggeli, Oberrohrdorf

Gérant

Jürg Barth

Organe de contrôle

KPMG AG

Expert en caisse de pension

Werner Koradi
Hewitt Associates SA

Caisse de pension SHP
Gladbachstrasse 117
Case postale
8044 Zürich

Tél.: 044/268 90 60
Fax: 044/252 53 89
E-Mail: info@pkshp.ch
Internet: www.pkshp.ch

